

2026/03

Réf. 18/02 -03

Date de convocation : 03/02/2026

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	34
Nb de suffrages exprimés :	37
VOTE :	
Pour :	37
Contre :	0
Abstentions :	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

Séance du 18 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à St-André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2026

Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. FRANCIS BERTHELIER (TITULAIRE), M. YVES BLIN (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. ROBERT DUGNAC (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), M. Alain LLAURENSY (SUPPLEANT), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), M. GUY METIVIER (SUPPLEANT), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE), M. JEAN-JACQUES ZANIN (SUPPLEANT),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE) donne procuration à Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE) donne procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLÉ (TITULAIRE) donne procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Absents excusés :

M. JOSÉ ANGULO (TITULAIRE), Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), Mme. FRANCOISE BEY-BELOT (SUPPLEANT), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. RICHARD MIRALLES (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE),

Autres présents : M. MICHEL LESOT (SUPPLÉANT) et M. FRANCOIS XAVIER HALLE – chargé de mission CCACVI.

M. Francis BERTHELIER a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2026
ID : 066-200078269-20260218-DELIB2026_03-DE

Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent utiliser la procédure des autorisations de programmes et des crédits de paiements (AP/CP), qui est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la Collectivité à moyen terme.

La présente délibération a pour objet de réviser le montant de quatre autorisations de programme :

OP 39 – TRAVAUX DE RESTAURATION /PREVENTION INONDATIONS TANYARI

Montant global prévisionnel au BP 2025 : 3 813 000.00 €

Montant global prévisionnel actualisé au BP 2026 : 3 863 000.00 €

OP 42 – ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI

Montant global prévisionnel au BP 2025 : 505 000.00 €

Montant global prévisionnel actualisé au BP 2026 : 605 000.00 €

OP 50 – ETUDE RISQUES COLLIOURE

Montant global prévisionnel au BP 2025 : 41 000.00 €

Montant global prévisionnel actualisé au BP 2026 : 101 000.00 €

OP 61 – ETUDE RISQUES RIUFERRER

Montant global prévisionnel au BP 2025 : 118 500.00 €

Montant global prévisionnel actualisé au BP 2026 : 2 340 500.00 €

OP 64 –RISQUES LAS ILLAS

Montant global prévisionnel au BP 2025 : 106 600.00 €

Montant global prévisionnel actualisé au BP 2026 : 856 600.00 €

OP 75 – TRAVAUX BAIXOS

Montant global prévisionnel au BP 2025 : 2 506 000.00 €

Montant global prévisionnel actualisé au BP 2026 : 3 700 000.00 €

OP 88 – CONTINUITÉ TRAVAUX

Montant global prévisionnel au BP 2026 : 1 025 000.00 €

Les 8 autorisations de programmes et leurs crédits de paiements sont détaillés dans le tableau suivant :

ETAT DES AP/CP BP 2026

Année - N° Opération	Objet	Autorisation de Programme	Mandatement antérieur	Crédits de paiement		
		Montant	Montant	2026	2027	ultérieurs
2019-OP39	TRAVAUX DE RESTAURATION/PRÉVENTION INONDATIONS TANYARI	3 863 000,00 €	3 782 976,27 €	80 023,73 €		
			dont RAR	30 023,73 €		
			dont inscr. Au BP 2026	50 000,00 €	- €	- €
2019-OP42	ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI	605 000,00 €	385 000,00 €	220 000,00 €		
			dont RAR	120 000,00 €	- €	
			dont inscr. Au BP 2026	100 000,00 €		
2020-OP50	PAPI ETUDE RISQUE COLLIOURE	101 000,00 €	39 558,00 €	61 442,00 €		
			dont RAR	1 442,00 €		
			dont inscr. Au BP 2026	60 000,00 €	- €	- €
2022-OP60	PAPI ETUDE REDUCTION VULNERABILITE BAZ12	115 506,16 €	16 080,00 €	99 426,16 €		
			dont RAR	99 426,16 €		
			dont inscr. Au BP 2026	- €	- €	- €
2022-OP61	PAPI RISQUE RIUFERRER	2 340 500,00 €	52 684,69 €	115 815,31 €	500 000,00 €	1 672 000,00 €
			dont RAR	65 815,31 €		
			dont inscr. Au BP 2026	50 000,00 €	500 000,00 €	1 672 000,00 €
2023-OP64	RISQUES LAS ILLAS	856 600,00 €	15 190,80 €	141 409,20 €	200 000,00 €	500 000 €
			dont RAR	91 409,20 €		
			dont inscr. Au BP 2026	50 000,00 €	200 000,00 €	500 000,00 €
2024-OP75	TRAVAUX BAIXOS	3 700 000,00 €	57 802,64 €	647 197,36 €	2 495 000,00 €	500 000,00 €
			dont RAR	122 197,36 €		
			dont inscr. Au BP 2026	525 000,00 €	2 495 000,00 €	500 000,00 €
2026-OP88	CONTINUITÉ TRAVAUX	1 025 000,00 €	- €	245 000,00 €	200 000,00 €	580 000,00 €
+			dont RAR	- €		
			dont inscr. Au BP 2026	245 000,00 €	200 000,00 €	580 000,00 €
TOTAL RECAPITULATION MONTANT DES AP/CP		11 581 606,16 €	4 349 292,40 €	1 365 313,76 €	3 195 000,00 €	2 672 000,00 €
			dont RAR	530 313,76 €		
			dont inscr. Au BP 2026	835 000,00 €		

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- VALIDE les ouvertures et réajustements des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements ci-dessus détaillés,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026.

Fait et délibéré à St-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président
Alexandre PUIGNAU
Maire de Les Cluses

Le /La Secrétaire de Séance :

